

SOMMAIRE

EDITO – L'influence française au Parlement européen 2

ENTRETIEN avec YingYan LU 3

ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES 5

Instrument PME : premiers résultats 5

Le Fonds Européen d'Investissement finance l'innovation française 6

Le Conseil européen de la Recherche, un instrument au service des chercheurs 7

Les pays hors UE-28 participant à Horizon 2020 8

APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATIONS 9

Lancement des appels à projets des JTI le 9 juillet 9

Consultation sur la Science 2.0 9

NOUVELLES EUROPEENNES DU RESEAU ET DE L'ARII 10

Le programme euro-méditerranéen NetKite est lancé 10

Les entrepreneurs chinois intéressés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 10

AFFAIRES A SUIVRE 11

Publication réalisée par l'équipe EEN de l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des Entreprises de PACA

Représentant de l'ARII à Bruxelles, Victor Roulet: vroulet@arii-paca.fr



L'Europe à la portée de votre entreprise.

france méditerranée

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur



Le réseau des professionnels publics et parapublics de l'accompagnement de l'innovation en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.pacainnovation.com

EDITO – L'influence française au Parlement européen

Que dire des 74 députés français envoyés à Bruxelles et Strasbourg pour les cinq prochaines années ? Après le résultat des élections du 25 mai, un constat simple et sans appel s'applique à la situation française au Parlement. L'influence de notre pays se retrouve fortement diminuée au sein de l'hémicycle européen.

Les 23 députés Front National, rassemblés, faute de mieux, sous l'étiquette « Non - inscrits » est bien sûr l'illustration la plus frappante de cet état de fait. Ils étaient 24 à l'origine mais une dissidente s'est finalement ralliée au groupe « Europe de la liberté et de la démocratie directe » organisé autour de l'euroseptique anglais Nigel Farage. Marine Le Pen n'a elle pas réussi à former un groupe politique (25 députés de 7 Etats-membres différents). Cela signifie que les députés FN n'auront qu'un poids dérisoire, car pour exister et agir au sein du Parlement européen, il est nécessaire d'être membre d'un groupe. En effet, seuls les groupes politiques bénéficient d'un soutien logistique et financier. Le système de répartition des postes et du temps de parole leur est également favorable.



La cinquantaine d'eurodéputés français restants ont réussi à saisir quelques postes intéressants. La France dispose de deux présidences de commissions parlementaires : Budget et Pêche. Cependant, dans le même temps, l'Allemagne a sécurisé cinq présidences de commissions, en plus de la

présidence du Parlement européen. La Pologne a également fait un lobbying impressionnant pour avoir la présidence de quatre commissions dont celle traitant de l'industrie, de la recherche et de l'énergie. C'est le polonais Jerzy Buzek qui sera le président de cette commission parlementaire. Avec ces élections, la France a donc vu son influence faiblir au profit de l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne et la Pologne. Pour connaître la distribution des postes cruciaux au sein du nouveau Parlement européen, le site d'information Euractiv a produit une infographie très pertinente et disponible [ici](#).

Malgré cet état des lieux difficile pour l'influence française à Bruxelles, je vous souhaite de très bonnes vacances !

Victor Roulet
EEN France Méditerranée

ENTRETIEN AVEC Yingyan LU – Représentante à Bruxelles de SHIPS

Madame Yingyan Lu est la représentante européenne de la Zone de développement industriel High Tech de Shanghai. Ancienne étudiante d'Euromed à Marseille, elle connaît bien la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Arrivée récemment à Bruxelles, elle a bien voulu répondre à nos questions sur son organisation, ses missions et plus généralement la présence chinoise en Europe.

Qu'est ce que le SHIPs ?

Il s'agit du comité de gestion de la Zone de développement industriel High Tech de Shanghai. Cette zone a été créée au début des années 1990. Ensuite, en janvier 2011, le Conseil d'État a approuvé la construction de la Zone indépendante de démonstration de l'innovation nationale de Shanghai Zhangjiang. C'est la troisième zone de ce type après celle de Pékin et celle du Wuhan East Lake. A partir de ce moment, la Région de Shanghai s'est installée dans la voie rapide du développement et de l'innovation. Ainsi, Zhangjiang a accumulé en 2013 un revenu total de 320 milliards d'euro dont 27% proviennent des entreprises de haute technologie, soit 87 milliards d'euros.



La zone de démonstration de l'innovation nationale de Shanghai Zhangjiang est aujourd'hui devenue l'une des zones connaissant la plus grande intensité d'innovation en Chine. Elle a un rôle moteur pour l'ensemble du territoire avoisinant. La Zone de développement industriel High Tech compte plus de 70 000 entreprises dont 300 sociétés - chinoises et étrangères - du Fortune 500. Il y a également plus de 1000 institutions de R&D, dont 300 étrangères. Les domaines d'industries de pointes concernés sont aussi divers que la bio-médecine, l'information électronique, les industries culturelles et créatives, l'aérospatiale, la fabrication de matériel de pointe ou encore l'industrie automobile, etc.

En 2020, Zhangjiang a l'ambition de devenir un centre mondial de la technologie, de l'innovation, de la finance et du commerce. La zone de démonstration de l'innovation nationale de Shanghai Zhangjiang aura un rôle moteur et conduira le développement de Shanghai, de la région du delta du Yangtsé et de toute la région de l'Est. Elle deviendra une marque qui représentera la Chine dans les industries de haute technologie au sein de la compétition internationale.

Quel est votre rôle à Bruxelles ?

Le Bureau de liaison en Europe assure une mission de coordination et de représentation. Il établit des relations et des partenariats stratégiques avec les institutions de l'UE, les universités, les instituts de recherche, les parcs de haute technologie, les entreprises et les organisations sociales. Le Bureau de liaison crée donc des contacts. Il développe également le marché international en recherchant des partenaires internationaux pour les entreprises chinoises et en attirant les partenaires européens en Chine.

Quelles relations cherchez-vous à avoir avec les entreprises européennes ?

En mars dernier, le Président chinois Xi Jinping est venu en Belgique. Il a déclaré que « la Chine attache une grande importance aux relations sino-belges ». Selon lui, il faut accélérer le développement dans tous les domaines. La Chine est donc prête à travailler en se basant sur les bonnes relations actuelles. Nous essayons d'étendre cet état d'esprit à d'autres pays que la Belgique.

Le Bureau européen de la Zone de développement industriel High Tech de Shanghai travaille activement dans cette perspective afin de trouver de nouvelles voies de coopération, de nouvelles méthodes et de nouveaux domaines d'activité.



Une partie des installations de la Zone de développement industriel High Tech à Shanghai

Travaillez-vous avec les institutions européennes ou des organisations chinoises présentes à Bruxelles ?

En mars 2013, le SHIPS et des institutions belges pour l'exportation ont signé un mémorandum de coopération afin d'établir un partenariat stratégique. En outre, à travers des visites et des projets en commun, nous mettons en place de bonnes relations sur le long terme avec des institutions européennes ou nationales. Par exemple, nous coopérons

avec la région de Bruxelles, des incubateurs, la Fédération de l'industrie technologique Agoria, des universités, etc.

Quelles sont les opportunités des entreprises chinoises en Europe ?

L'Europe compte beaucoup d'entreprises de haute technologie et en particulier des PME avec des niveaux élevés de R&D et de la technologie brevetée. Cependant, en raison de la situation économique difficile et afin d'assurer leur pérennité, ces entreprises cherchent des coopérations techniques ou des transferts technologiques à travers le monde. La Chine peut être un partenaire privilégié pour ce développement.

Néanmoins, les fusions-acquisitions entre les entreprises chinoises et européennes sont actuellement très rares. Il existe heureusement de nombreux cas de réussites d'entreprises chinoises venant s'installer en Europe. Nous devons promouvoir la coopération bilatérale et affirmer les avantages complémentaires et le partage des ressources. Il est important d'avoir un développement gagnant-gagnant entre la Chine et l'Europe.

Si vous voulez consulter plus d'information sur la zone de démonstration de l'innovation nationale de Shanghai Zhangjiang, n'hésitez pas de contacter Madame Yingyan LU par email : shipseu@gmail.com.

ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES

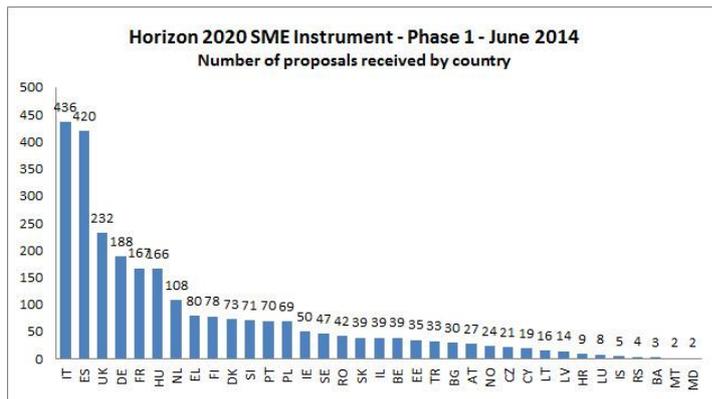
Instrument PME : premiers résultats

Innovation phare d'Horizon 2020, l'instrument PME a été largement présenté et discuté à travers l'Europe. Pour rappel, ce nouvel outil en trois étapes permet à une PME seule de candidater auprès de la Commission afin de voir son projet innovant financé à hauteur de 70% des coûts en subvention. La première étape finance la finalisation de l'étude de faisabilité (développement nécessaire, marchés cibles, business plan) grâce à une subvention forfaitaire de 50 000 euros. La deuxième étape, le cœur du dispositif, est plus conséquente car son financement s'échelonne de 500k€ jusqu'à 2,5 millions d'euros pour le financement du développement du produit ou du service innovant. Enfin, la troisième phase n'offre pas de financements directs mais permet d'avoir accès à une série de conseils et de réseaux facilitant la commercialisation et l'internationalisation.

Le premier appel pour la première phase s'est clos le 18 juin dernier, et d'autres clôtures d'appel suivront désormais tous les 3 mois. L'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME) a reçu 2 666 propositions de toute l'Europe pour ce 1^{er} appel. C'est plus que ce qu'escomptait l'EASME. Cependant, il y a un biais statistique significatif car les PME de deux pays (Italie et Espagne) ont largement « sur-candidaté ». Les chiffres et l'analyse suivants doivent donc intégrer cela, à savoir que le grand nombre de candidatures de ces 2 pays feront chuter les taux de succès théoriques.

En prenant en compte les financements disponibles pour cet appel, le taux de succès moyen devrait avoisiner les 6%. La compétition est donc très rude. Il est possible d'analyser plus en détails ces résultats en fonction des sujets. En effet, chaque proposition a dû répondre à un sujet précis parmi la dizaine de sujets disponibles. C'est la thématique TIC qui a reçu le plus de candidatures : plus de 880 dossiers pour un taux de succès qui devrait être de 3,4%. Le taux le plus bas devrait concerner le sujet biotechnologies marines

avec seulement 2,7% des projets financés. A contrario, malgré les 213 propositions transmises par le sujet santé, 44 d'entre-elles devraient être financées, soit 20,7%.



Revenons sur la répartition des propositions par pays. Ce sont donc les PME italiennes et espagnoles qui ont déposé le plus de candidatures. Les 856 propositions déposées par les PME de ces deux pays représentent près du tiers de l'ensemble des dossiers reçus par l'EASME ! Les PME espagnoles et italiennes ont très certainement vu dans l'instrument PME un moyen

de financement unique alors que leurs financements nationaux se tarissent. La France se positionne cinquième avec 167 propositions, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. Si l'on prend en considération le score espagnol et italien, la France demeure dans sa troisième position habituelle. Ces faibles taux de succès ne présagent en rien la performance de nos PME Françaises, car la France a pour habitude de soumettre moins de projets mais d'obtenir des taux de succès supérieurs à nos voisins allemands, anglais, espagnols ou italiens. A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore les PME lauréates mais espérons que les entreprises françaises et régionales y soient représentées.

Plus d'informations sur le site de l'EASME, [ici](#).

Le Fonds Européen d'Investissement finance l'innovation française

Le Fonds européen d'Investissement est un organisme méconnu qui a pourtant une part importante dans le financement de l'innovation en France. En effet, des dispositifs de la BPI à destination des PME innovantes sont garantis par le Fonds Européen d'Investissement



dans le cadre d'Horizon 2020. Ces instruments financiers existaient déjà sous le 7^{ème} Programme-cadre de Recherche et Développement. Ainsi,

le « Risk Sharing Instrument » qui est une partie de la « Risk Sharing Finance Facility » a été reconduit et renforcé pour les sept prochaines années. Ces initiatives visaient déjà à financer l'innovation des PME via des intermédiaires financiers nationaux. Les actions du Fonds Européen d'Investissement encourageaient ces intermédiaires à prêter à des PME innovantes.

Aujourd'hui, BPI France offre deux prêts avantageux grâce au soutien du Fonds Européen d'Investissement. Le prêt innovation finance les dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial de l'innovation. Il peut aller jusqu'à 3 millions d'euros pour une période de 7 ans. Ce prêt s'adresse aux PME innovantes de plus de 3 ans qui ont déjà produit une innovation au cours des deux dernières années.

Le prêt Innov&Plus vise quant à lui les PME de moins de 500 salariés. Il cherche simplement à financer des projets innovants au sein de ces entreprises. Le montant peut aller de 25 000 euros à 7,5 million d'euros. Encore une fois, la durée a été fixée à 7 ans.

Le site du Fonds Européen d'Investissement, [ici](#).

Le site de la BPI, [ici](#).

Le Conseil européen de la Recherche, un instrument au service des chercheurs

Créé en 2007, le Conseil européen de la Recherche (ERC) est une véritable organisation pour le financement de la recherche. Avec le soutien financier de la Commission, l'ERC promeut l'excellence grâce à une compétition bottom-up, individuelle et pan-européenne. Il existe différents types de bourses fournis par l'ERC. Les « starting grants » permettent de financer à hauteur de 2 millions d'euros les personnes ayant un PhD depuis 2 à 7 ans. Les « consolidators grants » visent les chercheurs avec un PhD depuis 7 à 12 ans. Enfin les scientifiques les plus confirmés ayant montré des travaux remarquables durant les 10 dernières années peuvent tenter d'obtenir des « advanced grants » allant jusqu'à 3,5 millions d'euros. Avec ce financement, les chercheurs peuvent choisir leur propre équipe et donc sélectionner les meilleurs éléments. Ces bourses offrent aux lauréats une indépendance financière et une visibilité à l'international car les bourses ERC sont de plus en plus reconnues.

La sélection est particulièrement difficile. En effet, seul 10% des candidatures sont retenues. Depuis 2007, 4300 chercheurs de 64 nationalités différentes ont été financés grâce à l'ERC. Ces scientifiques provenaient de 600 institutions différentes répertoriées dans 29 pays. Cependant, un phénomène de concentration de l'excellence est nettement visible car les 50 premières institutions recensent 50% des lauréats. Ainsi, le CNRS regroupe 209 boursiers de l'ERC, l'Université d'Oxford 121 et le CEA 43.



European Research Council
Established by the European Commission

Parmi les chercheurs sélectionnés près d'un millier travaillent au Royaume-Uni, grand gagnant des bourses ERC. L'Allemagne et la France viennent ensuite avec un peu moins de 600 lauréats chacune. Malgré leur population plus restreinte, les Pays-bas et la Suisse suivent ce trio de tête. Les statistiques fournies par l'ERC montrent que la forte présence de scientifiques non britanniques au Royaume-Uni est une des forces de ce système anglais. Ils sont plus de 400 à avoir reçu une bourse ERC. A contrario, plus de 150 chercheurs italiens ont reçu des bourses alors qu'ils n'étaient plus en Italie. Ils ont préféré mener leur recherche en dehors de leur pays d'origine. Cela signifie que l'Italie forme d'excellents scientifiques mais sans avoir les moyens de les garder sur son territoire. La France connaît une situation intermédiaire car parmi les lauréats il y a autant de Français installés à l'étranger que de non nationaux travaillant en France.

Les pays hors UE-28 participant à Horizon 2020

Le 16 mai dernier, la Norvège et l'Islande sont devenus les premiers pays non membres de l'UE à s'associer pleinement à Horizon 2020. Cela signifie que les partenaires de ces deux pays pourront participer pleinement au programme de l'UE, au même titre que les entreprises et chercheurs européens. Lors du 7^{ème} PCRD, les Norvégiens ont participé à 1400 projets, et les Islandais 217. Cette opportunité donnée aux ressortissants de ces deux pays, se fait bien évidemment en contrepartie d'une contribution financière donnée par leurs gouvernements respectifs au budget d'Horizon 2020.



Le 4 juin, c'était au tour de la Turquie de signer un accord de partenariat avec l'Union afin de participer en toute liberté à Horizon 2020. Avec plus de 200 participations au cours du 7^{ème} PCRD, les PME turques s'étaient révélées être des partenaires de choix pour les consortia à la recherche d'entreprises innovantes. Quelques jours après cette signature, un autre pays de la région s'associait au programme Horizon 2020. Le 8 juin, Israël et l'Union ont signé un accord permettant aux entités israéliennes de participer à Horizon 2020 en échange d'une contribution financière conséquente. La contribution israélienne s'élèvera à 530 millions d'euros pour les sept prochaines années. Et c'est enfin en juillet que les cinq pays des Balkans (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie) et la Moldavie ont signé le même type d'accord avec l'Union européenne. Lors du 7^{ème} PCRD, le Monténégro avait par exemple participé à 52 projets et reçu 4,2 millions d'euros.

Ces pays sont donc maintenant de plein pied dans Horizon 2020 au même titre que la France ou l'Allemagne. Toutefois, un pays majeur dans la recherche et l'innovation et qui a longtemps collaboré avec l'Union dans le passé, se retrouve dorénavant aux marges d'Horizon 2020. Il s'agit de la Suisse dont la situation n'est pas encore clarifiée. Des négociations sont toujours en cours mais pour l'instant les entités suisses ne peuvent participer à Horizon 2020 qu'en apportant leurs propres financements. L'Union a agit de la sorte en réaction au référendum suisse contre l'immigration massive du 9 février dernier. En effet, cette votation populaire empêche la signature de l'accord étendant le libre accès au marché du travail suisse aux ressortissants croates. Le 26 février, la Commission a donc annoncé que, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée, la Suisse devait être considérée comme un pays-tiers pour les appels en cours. C'est une donnée à prendre en compte avant d'accepter un partenaire suisse dans un consortium.

APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATIONS

Lancement des appels à projets des JTI le 9 juillet

Les appels à projets des 5 nouvelles Initiatives technologiques conjointes ont été lancés le 5 juillet dernier. Une initiative technologique conjointe (ou Joint Technology Initiative en anglais), est un partenariat public-privé entre la Commission européenne et les industriels. Les partenaires industriels ont donc un rôle particulièrement important. Par ailleurs, ce sont des initiatives très intégrées et autonomes car elles rédigent et gèrent leurs propres appels à projets. Ainsi, Innovative Medicines Initiative 2, Clean Sky 2, ECSEL, Fuel Cells & Hydrogen 2 et Bio-based Industries ont publié le texte des appels sur leur site respectif ainsi que sur le portail des participants. Plus d'informations [ici](#).

Consultation sur la Science 2.0

La DG Recherche et Innovation cherche à connaître l'opinion des parties prenantes sur la Science 2.0. Les universités, les instituts de recherche ou encore des entreprises sont invités à donner leur avis sur ce sujet. Selon la Commission, la Science 2.0 représente un nouveau modus-operandi dans l'organisation de la recherche. Ce changement est rendu possible par l'utilisation des technologies digitales et de la globalisation de la communauté scientifique. Grâce à cette consultation, la Commission pourra juger de la pertinence d'une possible action politique. Plus d'informations [ici](#).

NOUVELLES EUROPEENNES DU RESEAU ET DE L'ARII

Le programme euro-méditerranéen NetKite est lancé

Le projet NetKite consiste à créer un réseau transfrontalier dans le pourtour méditerranéen afin de promouvoir la philosophie de l'open innovation et l'utilisation des Living Labs. Cette approche permettra de soutenir le transfert d'innovation et d'engranger de la croissance dans les pays participants. Des partenaires tunisiens, italiens, chypriotes sont présents dans ce projet financé par l'Union via l'instrument européen de voisinage et de partenariat. La CEEI Provence fait également partie du consortium final.



Des initiatives pilotes seront lancées au cours du projet afin d'améliorer l'accès des petites entreprises à des réseaux nationaux et internationaux. Des conférences seront également organisées dans différentes villes.

Contact : [Daniel Simonato](#) - Plus d'informations [ici](#).

Les entrepreneurs chinois intéressés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les entreprises Chinoises veulent exporter durablement et renforcer leurs relations stratégiques avec des entreprises étrangères. Ce n'est pas une tâche aisée car les entités chinoises n'ont pas forcément la meilleure presse. Un encadrement par des intermédiaires fiables et reconnus est souvent indispensable. Une délégation de 80 entrepreneurs chinois s'est déplacée courant juin en Europe dans cette perspective. Organisée et accompagnée par l'[EUPIC](#) (EU Project Innovation Centre de Chengdu) membre du Réseau Entreprise Europe, les chefs d'entreprises sont venus à Bruxelles, Prague et Hambourg pour participer à une série de rencontres d'affaires et de visites. L'ARII Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu rencontrer une partie de ces chefs d'entreprises lors de l'étape bruxelloise. Des contacts intéressants se sont noués à cette occasion. L'EUPIC organise chaque année ce type de manifestation dans différentes villes européennes.

Par ailleurs, au cours de ce périple européen, des représentants chinois de EUPIC se sont rendus à Marseille pendant 2 jours. Invités à l'initiative de l'équipe EEN de l'ARII PACA, ils ont pu rencontrer des contacts clés au sein des agences de développement pour prendre connaissance des atouts régionaux en terme d'innovations, de savoir-faire



et de potentialité de partenariat entre les 2 régions. Il s'agit d'une première étape avant de voir - potentiellement - Marseille en tant qu'étape lors d'un prochain voyage de la délégation d'entrepreneurs chinois organisés par l'EUPIC. Avant cela, il faudra bien évidemment solliciter l'avis des acteurs régionaux en charge des filières d'innovation, mais également préparer nos entrepreneurs régionaux à s'engager sur de tels partenariats. La première étape sera l'accompagnement de participants régionaux à la « EU-China Business & Technology Cooperation Fair » qui a lieu chaque année à Chengdu. La neuvième édition aura lieu entre le 21 et 23 octobre 2014 - <http://www.eu-china.org.cn>

AFFAIRES A SUIVRE

Journée d'information sur l'initiative technologique conjointe Bio-based economy à Bruxelles, le 2 septembre 2014

Cette journée d'information sur la toute nouvelle initiative technologique conjointe Bio-based economy est particulièrement importante. Elle permettra aux participants de mieux comprendre les nuances de l'appel à projets. Des moments de networking seront également prévus. Plus d'informations [ici](#).

Journée d'information IMI 2 à Bruxelles, le 30 septembre 2014

L'initiative technologique conjointe IMI 2 organise une journée d'information sur le nouvel appel à projets. Des ateliers sur l'appel, des présentations sur la propriété intellectuelle ou encore des conseils pour avoir la meilleure proposition possible seront annoncés durant cette journée. Il y aura bien sûr de nombreuses opportunités de networking. Plus d'informations [ici](#).

Brokerage event sur les appels énergie et environnement à Lille, le 9 octobre 2014

Le Réseau Entreprise Europe ainsi que d'autres partenaires comme le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, ERRIN ou encore les PCN organise un brokerage event à Lille sur les nombreux sujets énergie et environnement du programme Horizon 2020. Plus d'informations [ici](#).

Les Open Days reviennent à Bruxelles, du 6 au 9 octobre 2014

Pour la 12^{ème} fois, les Open Days se dérouleront durant la semaine du 6 octobre à Bruxelles. Plus de 100 conférences seront organisées sur cette période. La spécialisation intelligente, le soutien aux PME, la modernisation de l'industrie européenne, l'ingénierie

financière ou encore la coopération internationale feront partie des nombreux thèmes évoqués au cours de cette semaine riche en événements. Plus d'informations [ici](#).

Journée d'information sur les partenariats public-privé à Bruxelles, le 21 octobre 2014

Les partenariats public-privés Factories of the Future, Energy-Efficient Buildings, Green Vehicles et Sustainable Process Industry vont présenter leurs activités et les appels à projets prévus pour 2015. Pour rappel, ce ne sont pas des initiatives technologiques conjointes comme IMI 2 ou Clean Sky 2. Ces partenariats public-privé permettent aux industriels de faire entendre leurs voix lors de la rédaction de l'appel à projet, mais c'est la Commission et ses services qui gardent la main sur la mise en place, l'évaluation et la gestion de cet appel. Plus d'informations sur cette journée, [ici](#).